

APPEL A PROJETS

« SERVICES NUMERIQUES INNOVANTS ET TOURISME DE MEMOIRE EN FRANCE »

ANNEXE 3

Liste des pièces justificatives à fournir
(pour compléter le dossier uniquement en cas de sélection du projet)

POUR UN PROJET PORTE PAR UNE ENTREPRISE

Informations sur l'identité du bénéficiaire :

- Relevé d'identité bancaire** (RIB) - avec indication du nom de la banque- ou postal (RIP)
- Preuve de l'existence légale de l'entreprise** : extrait K BIS (datée de l'année en cours : original ou copie), inscription au registre du commerce....

Pour les entreprises dont le capital est détenu à plus de 50% par un groupe :

- Organigramme** (non nominal) précisant les **niveaux de participation** et les **effectifs** de chaque entité

Documents comptables (si la date de création le permet)¹:

- Dernière liasse fiscale complète ou **derniers bilan et compte de résultats** approuvés par l'assemblée
- Rapport du commissaire aux comptes** (ou, à défaut, de l'expert-comptable) sur les comptes du dernier exercice approuvé
- Liste des aides attribuées** par des personnes publiques au cours des trois dernières années

Pièces relatives au financement du projet :

- Le cas échéant, copie de la décision d'attribution des aides déjà obtenues pour ce projet (en indiquant les aides publiques indirectes)

¹ le cas échéant, l'administration se réserve le droit de compléter ces informations par la demande :

- des comptes établis par l'expert comptable (approuvés ou non) du dernier exercice clos (avant disponibilité de la liasse fiscale)
- des comptes prévisionnels (compte d'exploitation et tableau de flux de trésorerie) pour l'exercice en cours

POUR UN PROJET PORTE PAR UNE ASSOCIATION OU UN GIP

Informations sur l'identité du bénéficiaire¹ :

- Relevé d'identité bancaire** (RIB) - avec indication du nom de la banque - ou postal (RIP)
- Statuts**, ou convention constitutive signés
- Copie de la publication au JO** ou du récépissé de déclaration à la Préfecture
- Liste des membres du conseil d'administration

Documents comptables (si la date de création le permet)¹:

- Bilan et compte de résultats** de l'année N-1 approuvés par l'assemblée
- Rapport du commissaire aux comptes** (ou à défaut de l'expert-comptable)
- Liste des aides attribuées** par des personnes publiques au cours des trois dernières années

POUR UN PROJET PORTE PAR UN ETABLISSEMENT PUBLIC

Informations sur l'identité du bénéficiaire :

- Relevé d'identité bancaire** (RIB) - avec indication du nom de la banque- ou postal (RIP)